

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC : UNE SOUS-TRAITANCE SOUS CONTRÔLE

LA VILLE DE NEVERS A CONFIE LA GESTION DE CERTAINS DE SES ÉQUIPEMENTS À DES OPÉRATEURS PRIVÉS, PAR DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP). TRÈS ENCADRÉE, CETTE ALTERNATIVE À LA RÉGIE MUNICIPALE PEUT AVOIR DES MOTIVATIONS ET DES FORMES DIVERSES.

QU'EST-CE QU'UNE DSP ?

C'est confier la gestion d'un service public à un opérateur économique dont la rémunération est liée aux résultats d'exploitation du service. C'est une alternative à la gestion directe de ce service (en régie) par la collectivité.

POURQUOI ?

Soit la collectivité ne dispose pas des compétences au sein de son administration pour gérer un service, soit elle ne veut pas porter le risque d'exploitation.

COMMENT ?

La procédure de DSP est en principe menée sur une période de 6 à 12 mois, et fait l'objet d'une publicité et d'une mise en concurrence.

Les délégataires se rémunèrent dans le cadre de l'exploitation du service public confié et versent à la collectivité délégante des redevances de natures différentes :

- redevance de contrôle en cohérence avec le coût prévisionnel de suivi de la DSP à la charge de la Ville ;
- redevance d'occupation du domaine public en contrepartie de l'utilisation privative du domaine public de la Ville ;
- redevance variable sur chiffres d'affaires au titre de l'intéressement de la Ville aux résultats de l'exploitation.

Chaque année, le délégataire est tenu de produire un rapport annuel d'exploitation présentant le bilan d'activités au travers des indicateurs financiers et des indicateurs de qualité de service public.

LES SIX DÉLÉGATAIRES

Actuellement, la Ville de Nevers a délégué plusieurs services publics à des délégataires privés :



PARKING SAINT-ARIGLE

INDIGO

Contrat long avec une fin de contrat au 31 décembre 2020

Chiffre d'affaire :

128 056 €

Redevance versée à la Ville
0 €



PARKING SAINT-PIERRE

EFFIA

Contrat de 3 ans à compter de 2018
(ancien délégataire : **Q PARK**)

Chiffre d'affaire :

667 600 €

Redevance versée à la Ville
4 692 €



CAMPING MUNICIPAL

AQUADIS LOISIRS

Contrat de 5 ans à compter de 2015

Chiffre d'affaire :

217 087 €

Redevance versée à la Ville
13 263 €



RÉSEAU DE CHALEUR

ÉNERGIES NEVERS AGGLOMÉRATION

(ÉNEA, SOCIÉTÉ DE DALKIA FRANCE)

Contrat de 20 ans à compter de 2013

Chiffre d'affaire :

2 795 274 €

Redevance versée à la Ville
99 722 €



FOURRIÈRE MUNICIPALE

SCI DU GARAGE DES COURLIS

Contrat de 5 ans à compter de 2018



CRÉMATORIUM

OGF

Contrat de 20 ans à compter de 2017

Chiffre d'affaire :

435 617 €

Redevance versée à la Ville
199 586 €